



CONVENTION ON WETLANDS
CONVENCIÓN SUR LES ZONES HUMIDES
CONVENCIÓN SOBRE LOS HUMEDALES
(Ramsar, Iran, 1971)

Notification 2016/2

Rapport et décisions de la 51^e Réunion du Comité permanent

Le Secrétariat de la Convention sur les zones humides (Ramsar, Iran, 1971) présente ses compliments à la Mission permanente de et a l'honneur de faire référence à ce qui suit :

Le Comité permanent de la Convention sur les zones humides a tenu sa 51^e Réunion à Gland, Suisse, du 23 au 27 novembre 2015. Le rapport complet de la réunion et un résumé des décisions prises se trouvent sur le site web de Ramsar, suivre ce lien : <http://www.ramsar.org/fr/evenement/sc51>.

Le Comité permanent a également approuvé la date et le lieu de sa 52^e Réunion : 13 au 17 juin 2016 à Gland. La réunion du Comité permanent sera précédée, le dimanche 12 juin, par un atelier d'une journée consacré à la révision des Directives opérationnelles pour les initiatives régionales Ramsar.

Le Secrétariat de la Convention sur les zones humides demande respectueusement que le contenu de la présente note soit communiqué aux autorités nationales compétentes et saisit cette occasion pour renouveler à la Mission permanente de l'assurance de sa plus haute considération.

Gland, le 16 février 2016

